



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de bénévolat, concernant les montgolfières, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 avec les bénévoles suivants :

Pilotes :

- M. FOUBERT Philippe
- M. RULLAUD Marc

Equipiers :

- M. ARNAUD Christophe
- M. BELLAND Gilbert
- M. CLEMENT Jean-Marie
- Mme COSSON Emma
- M. GUICHETEAU Dominique
- M. MERCIER Jean-Paul
- M. PERRY Christian
- M. RAVON Francis
- M. SALES Daniel

Fait à Jonzac

Le 20 DEC. 2024

Le Président

Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**

7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge

